

Les écoles de la deuxième chance pour les jeunes de 18 à 25 ans

L'établissement public d'insertion de la Défense "L'EPIDE" a pour mission d'assurer l'insertion sociale et professionnelle de jeunes, âgés entre 18 et 22 ans en difficulté scolaire, sans qualification ni emploi, en risque de marginalisation et volontaires au terme d'un projet éducatif global.

L'EPIDE propose au jeune volontaire un parcours complet incluant un accompagnement personnalisé pour lui permettre de retrouver ses repères, de s'approprier son projet professionnel et de disposer des qualités comportementales et des compétences répondant aux attentes des entreprises.

Les volontaires signent un contrat d'une durée initiale de 8 mois (2 mois "d'essai" + 6 mois) sans que la durée totale n'excède 24 mois. Ce contrat de "Volontariat pour l'Insertion" n'est pas assimilable à un contrat de travail.

Les jeunes perçoivent une allocation mensuelle de 300€.

Le programme pédagogique s'articule autour de 3 modules :

- Une mise à niveau des fondamentaux scolaires (français, orthographe, mathématiques), enseignement adapté aux besoins de chaque élève incluant une initiation à l'informatique et à la navigation sur Internet
- Une formation civique et comportementale conjuguant heures de cours et mise en application pratique quotidienne incluant une formation aux premiers secours et une formation au code de la route
- Une pré-formation professionnelle en concertation avec les employeurs et les structures existant localement, devant favoriser l'embauche dans des secteurs d'emploi qui recrutent : hôtellerie/restauration, BTP, services à la personne, transport et logistique, services aux entreprises,...

Les objectifs de la remise à niveau scolaire sont de faire acquérir aux jeunes le niveau du Certificat de Formation Générale (égal au niveau de l'ancien certificat d'études) ainsi qu'un diplôme d'initiation à l'informatique.

La formation civique et comportementale débouche sur une attestation de formation civique et comportementale. De plus, les volontaires ayant effectué un séjour d'au moins 8 mois dans un centre EPIDE peuvent obtenir le Brevet du Service Civil Volontaire.

La pré-formation professionnelle doit permettre l'apprentissage d'un métier et offrir aux jeunes la possibilité :

- Soit de poursuivre leur apprentissage dans une filière de formation classique
- Soit de les aider à trouver un emploi : CDI, contrat en alternance (apprentissage, professionnalisation), CDD égal ou supérieur à 6 mois.

S'y ajoutent des activités physiques, une participation aux tâches quotidiennes liées à la vie en collectivité ainsi qu'un apprentissage du respect de l'autorité.

Les centres Epide

21 centres EPIDE proposent aux jeunes un parcours très encadré, avec une discipline stricte définie par le règlement intérieur, des cours à effectif réduit (15 élèves en moyenne) et une organisation structurée dédiée à chaque établissement : un directeur, des enseignants, une équipe d'encadrement des jeunes et un personnel administratif.

Le personnel pédagogique et d'encadrement :

D'origine multiple, il se compose de :

- Professeurs de l'Éducation Nationale en charge de la formation scolaire qui interviennent également en matière de formation civique et comportementale
- Formateurs du secteur privé assurant des vacations
- Cadres dédiés à l'encadrement des jeunes et à l'enseignement de la formation civique qui participent également au module de formation générale parmi lesquels se trouvent d'anciens militaires et des

éducateurs chargés d'insertion qui accompagnent le jeune dans la définition et la validation de son projet professionnel en liaison avec les structures et entreprises partenaires du centre

Tous volontaires et motivés par l'enjeu pédagogique et social du projet, les personnels des centres reçoivent en interne une formation adaptée plusieurs semaines avant l'arrivée des stagiaires. Le personnel pédagogique et d'encadrement représente 40% de l'effectif des stagiaires accueillis dans un centre.

(Informations d'EPIDE)

Infos pratiques

La fondation des écoles de la deuxième chance

Pour aider à l'intégration professionnelle et sociale durable des jeunes sortis du système éducatif sans qualification et sans emploi, Edith Cresson a imaginé un dispositif innovant. C'est ainsi qu'elle a créé en 2004, "les Ecoles de la Deuxième Chance".

Comment ça marche ?

Les "Ecoles de la Deuxième Chance" s'adressent aux jeunes de 18 à 25 ans (dans certains cas on peut aller au-delà de 25 ans).

Il s'agit de jeunes sortis du système scolaire sans diplôme, c'est-à-dire pour qui l'école n'a pas été un succès. "L'Ecole de la Deuxième Chance", offre une formation de 9 mois à 1 an.

Il s'agit de parvenir à la maîtrise des savoirs de base : lire, écrire, compter, notions d'informatique, notions d'une langue étrangère.

Pendant cette période, les jeunes sont amenés à faire deux ou trois stages dans des entreprises de la région pour découvrir le monde du travail, ses contraintes, ses possibilités.

La formation est très personnalisée, c'est-à-dire que chaque jeune est suivi à l'intérieur de l'école par un « référent » avec qui il peut s'entretenir de ses problèmes tant pédagogiques que personnels. Dans l'entreprise, il est suivi par un tuteur.

Il ne s'agit pas en effet de former simplement un futur salarié mais d'aider le jeune à comprendre le monde dans lequel il se trouve, à se situer dans la société et à comprendre les mécanismes. Pour cela, il faut avoir l'occasion d'agir à l'intérieur du système économique dans l'entreprise, de côtoyer ceux qui y travaillent.

En effet « on ne peut entrer en société, qu'étant mêlé à une histoire ».

À la fin de son parcours dans "l'Ecole de la Deuxième Chance", le jeune peut obtenir un certificat qui indique son niveau de compétences et lui sert de passeport pour entrer dans la vie active. Pendant sa scolarité, il est rémunéré au titre de la formation professionnelle.

Cette idée, a rencontré un vif succès auprès des élus locaux (maires, présidents de région, présidents de conseils généraux).

Documents

[Le centre EPIDE de Margny-lès-Compiègne \(60\)](#)

[L'environnement du centre EPIDE de Margny-lès-Compiègne \(60\)](#)

Liens utiles

[Site de l'Epide](#)

[Écoles de la deuxième chance dans le Val d'Oise](#)

[Les espaces dynamiques d'insertion dans le Val d'Oise](#)

Contact

www.fondatione2c.org